

Mr. *Stuart*, Mr. *Gauvreau*, Mr. *Cuthbert* et Mr. *Lee* se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur en Chef, pour favoir de Son Excellence quand il lui plaira recevoir cette Chambre avec son Adresse.

Lu l'Ordre du jour pour que cette Chambre se forme en Comité de route la Chambre sur cette Partie de la Harangue de Son Excellence le Gouverneur qui a rapport au Revenu Provincial.

Sur Motion de Mr. *Taschereau*, secondé par Mr. *Gauvreau*,
ORDONNE', Que ledit Ordre du jour soit remis.

RESOLU, Que, Samedi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre sur cette Partie de la Harangue de Son Excellence le Gouverneur qui a rapport au Revenu Provincial.

Alors, sur Motion de Mr. *Taschereau*, secondé par Mr. *Gauvreau*,
La Chambre s'est ajournée à Samedi prochain.

Samedi, 26. Janvier, 1813.

MR. *Blanchet*, accompagné des autres Messagers, a fait rapport qu'en obéissance aux Ordres de la Chambre, ils s'étoient rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur en Chef, pour favoir de Son Excellence quand il lui plairoit recevoir la Chambre avec son Adresse, et qu'il avoit plû à Son Excellence de fixer cette après midi à Trois heures et demie, pour recevoir la Chambre au Château *Saint Louis*.

A l'heure fixée, Mr. l'Orateur et la Chambre se sont rendus au Château *Saint Louis*, avec l'Adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur en Chef,

Et